



Dépendance

■ Le collectif « Je t'aide » publie une synthèse des demandes des aidants

Dans le cadre du grand débat, le collectif « Je t'aide » a mené une consultation nationale et publié « une synthèse rassemblant les demandes des aidant.e.s », a-t-il annoncé dans un communiqué du 16 avril. Parmi ces propositions: la création d'un statut d'aidant.e.s, pour « permettre une reconnaissance » et l'ouverture de « droits concrets : sociaux, fiscaux, répit, retraite, formation, congé », etc. Il faudrait également, selon le collectif, « faciliter » leur vie quotidienne, par « la centralisation des recours et des informations, la création d'un guichet unique » ou encore « la formation du service public ». Autre demande: « rendre la fiscalité plus juste », car « les aidant.e.s se précarisent, alors même qu'il. elle. s rendent service à la collectivité ». Le collectif propose par exemple une « exonération des impôts relative au volume d'heures d'aide », des « crédits d'impôts sur les équipements, les aménagements, l'aide à domicile et les hébergements », une « suppression de l'imposition des aides reçues (PCH) ». Il faudrait enfin « sensibiliser la société pour informer et repérer les aidant.e.s en situation de fragilité ».